



Mention

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé/Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge

***17107070***

13 JUL. 2017

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 834.663.818

Dénomination(en entier) : **AGORIM**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : **Chaussée de la Hulpe, 150 B-1170 Bruxelles****Objet de l'acte : DEMISSIONS – NOMINATIONS**

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société privée à responsabilité limitée « AGORIM », tenue le 30 mai 2017, il résulte que l'assemblée générale, après délibération, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes :

Première résolution**Démission de gérants**

L'assemblée générale constate la démission du mandat de gérant de Madame Martine GODFIRNON, née à Uccle, le 20 janvier 1977, domiciliée à 1170 Watermael-Boitsfort, avenue des Coccinelles 28, avec effet au 27 avril 2017.

Deuxième résolution**Nomination de gérants**

L'assemblée générale nomme en qualité de gérant Monsieur Michel STAES, né à Etterbeek le 3 décembre 1963 domicilié à 1180 Uccle, avenue de la Pinède 78, avec effet au 1^{er} juin 2017, qui accepte ce mandat.

Thomas DAENEN
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/07/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).